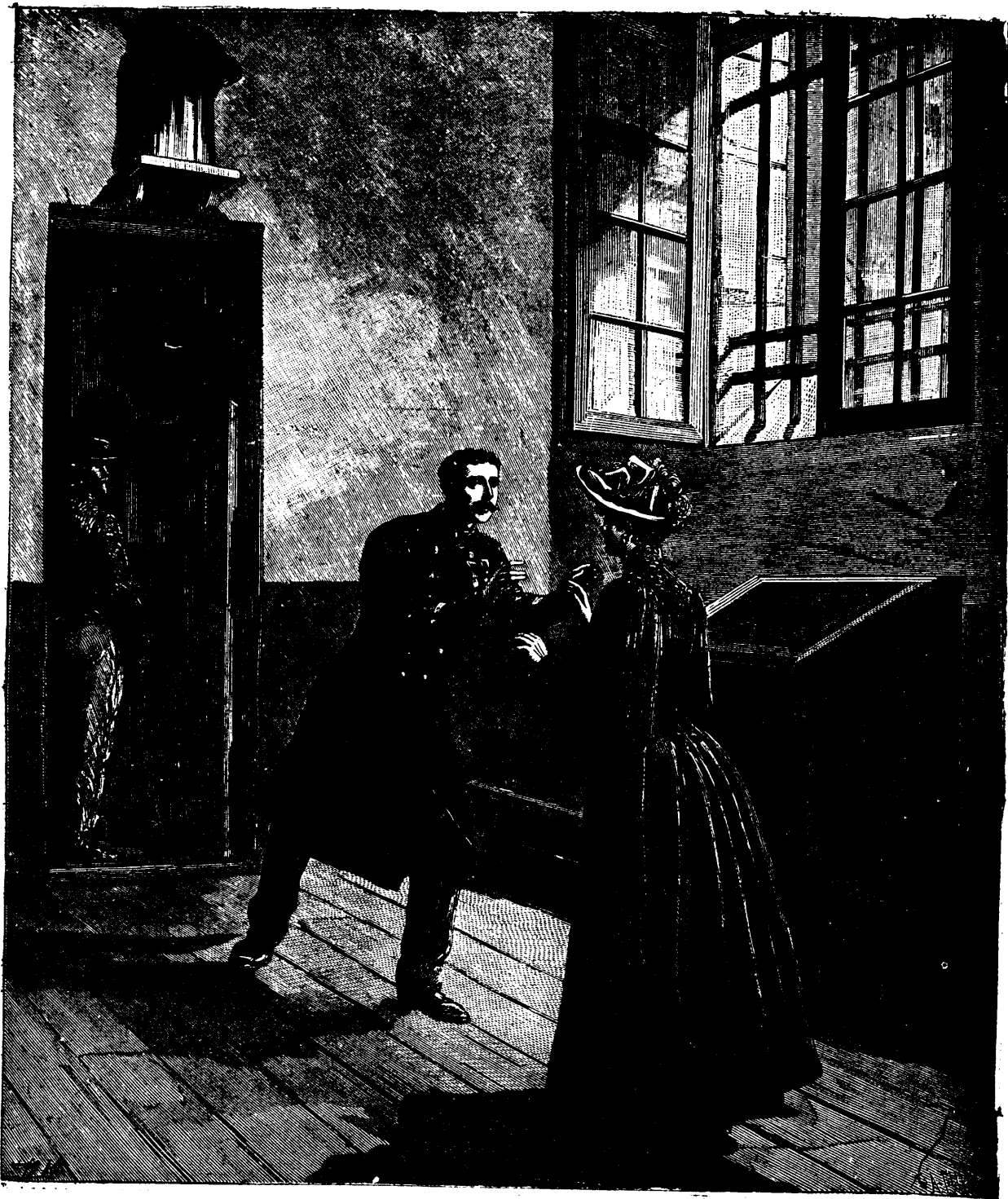


LE REGIMENT, Feuilleton du "Monde Illustré"



Marjolaine ! ma sœur ! ma chère et bien-aimée Marjolaine !—Page 349, col. 1

TROISIEME PARTIE

CONSEIL DE GUERRE

II

Au château des Aulnaies, le plus profond désespoir. Les deux femmes étaient sans nouvelles de Jacques et de Bernard. Et comme elles connaissaient toutes deux l'inexorable discipline de l'armée, elles se disaient que peut être déjà les deux jeunes gens étaient passés en conseil de guerre, que l'un des deux avait été condamné, que le chef de l'Etat, voulant faire un exemple, avait refusé sa grâce, et que... Elles n'osaient achever leur pensée. C'était horrible. Pouvaient-elles vivre dans des angoisses pareilles ? Ces inquiétudes étaient mortelles.

Les journées se passaient silencieusement. Elles

n'osaient échanger toutes les pensées désespérantes qui leur traversaient la tête. D'un seul regard ne se comprenaient-elles pas ? Le troisième jour Marjolaine n'y tint plus.

— Nous ne pouvons rester ainsi sans nouvelles, dit-elle à Mme de Cheverny, je vais aller à Châlons.

— Oui. Je n'osais vous le demander, ma pauvre enfant. Ah ! comme je voudrais bien vous accompagner ! mais puis-je quitter Bernerette, souffrante, dangereusement malade je le crois, quoi qu'en dise le médecin.

— Je vais partir.

— Vous tâcherez de voir Jacques.

— Jacques et Bernard, oh ! oui, je les verrai. On ne me refusera pas, j'en suis certaine.

La comtesse se mit à pleurer.

— Partez, mon enfant, partez vite. Revenez vite aussi. J'ai peur de mourir d'épouvante toute seule en ce château.

Le soir même Marjolaine était à Châlons où elle prenait une chambre à l'hôtel du Renard ; pen-

dant tout ce voyage, une terreur irraisonnée l'avait paralysée.

— J'arriverai trop tard, se disait-elle. L'un des deux est mort !

Aussi tremblait-elle violemment en interrogeant, le soir de son arrivée, M. Fourmès, le maître de l'hôtel du Renard.

— Monsieur, y a-t-il eu ces jours derniers une exécution militaire à Châlons-sur-Marne ?

— Non, mademoiselle, mais il y a une grosse affaire qui s'est passée pendant les manœuvres. Un sous-officier et un soldat, le fils même du colonel, ont tué un officier de réserve.

— La loi martiale ne pardonne jamais ?

— Oh ! non, mademoiselle, sûrement ils sont perdus. Mademoiselle a-t-elle besoin de prendre un bouillon.

— Merci, veuillez m'indiquer ma chambre.

Elle s'y enferma, resta une heure à se reposer, songeuse, effrayée de son isolement, puis, quand la nuit fut venue, elle ressortit, descendit dans la